

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARMAND

27 septembre 2010 Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Armand, tenue à la salle du Conseil de Saint-Armand, lundi le 27 septembre 2010 à 19h00, au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Réal Pelletier, maire.

Présences Sont aussi présents, les conseillers suivants : Daniel Boucher, Serge Courchesne, Marielle Cartier, Richard Désourdy, Ginette Lamoureux Messier.

Autres présences La directrice générale, Jacqueline Chisholm, l'inspecteur municipal, Luc Marchessault sont aussi présents.

Absence Le conseiller Clément Galipeau est absent.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Réal Pelletier, maire, ouvre la séance et le sujet à discuter est le suivant :

1. Demande d'une licence de constructeur-propriétaire dans le cadre du projet d'agrandissement du garage municipal

10-09-226 1. **DEMANDE D'UNE LICENCE DE CONSTRUCTEUR-PROPRIÉTAIRE DANS LE CADRE DU PROJET D'AGRANDISSEMENT DU GARAGE MUNICIPAL**

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Serge Courchesne
et résolu

QUE : la municipalité procède à la demande d'une licence de constructeur-propriétaire auprès de la Régie du Bâtiment du Québec, au coût de 948.37 \$, afin d'entreprendre l'agrandissement du garage municipal;

QUE : l'inspecteur municipal, Luc Marchessault, soit autorisé à s'inscrire aux examens de « Gestion de la sécurité » et « Gestion de projets et de chantiers » au coût de 77.31 \$ chacun, afin de se qualifier comme répondant de ladite licence;

QUE : l'inspecteur municipal, Luc Marchessault, soit autorisé à signer le formulaire de demande pour et au nom de la Municipalité de Saint-Armand.

ADOPTÉ

10-09-227 2. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Serge Courchesne
et unanimement résolu

QUE : la séance soit levée à 19h25.

ADOPTÉ

DIRECTRICE GÉNÉRALE
Jacqueline C. Chisholm

MAIRE
Réal Pelletier